

NUMÉRO DE LA DÉCISION : 2013 QCCTQ 2281
Finale

DATE DE LA DÉCISION : 20130829

NUMÉRO DE LA DEMANDE : 172037

PERSONNE DÉSIGNÉE : Lise Gagné

Personne(s) visée(s) :

SERVICE DE TRANSPORT SADWAL INC.

NIR : R-593177-0

Demandeur

DÉCISION

- [1] La demande a pour objet l'autorisation de céder ou autrement aliéner un ou des véhicules lourds immatriculés au nom de SERVICE DE TRANSPORT SADWAL INC.
- [2] Le demandeur a donné l'identité de l'acquéreur de ces véhicules conformément au Règlement sur la procédure de la Commission des transports du Québec¹.
- [3] La cession ne vise pas à contrer l'application d'une mesure administrative imposée par la Commission ou à se soustraire à l'application de la Loi concernant les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds².

PAR CES MOTIFS,

la Commission des transports du Québec :

ACCUEILLE

la demande;

AUTORISE

la cession du ou des véhicules lourds identifiés ci-après :

MARQUE :

MANAC

ANNÉE :

2002

NUMÉRO DE SÉRIE :

2M592161421085373

À L'ACQUÉREUR SUIVANT :

GESTION INTER-QUÉBEC INC.

MARQUE :

TRAI

ANNÉE :

1999

NUMÉRO DE SÉRIE :

1PT01JAW6X9008356

À L'ACQUÉREUR SUIVANT :

GESTION INTER-QUÉBEC INC.

Lise Gagné
Personne désignée

¹ L.R.Q. c. T-12, R. 13.01.

² L.R.Q. c. P-30.3.